

La Ville de Vaudreuil-Dorion est heureuse d'offrir la collecte hebdomadaire des résidus alimentaires!

Elle permet de mieux protéger notre environnement en diminuant la quantité de déchets produits en plus de réduire les coûts à l'enfouissement de ceux-ci.

Saviez-vous que plus de 50 % de vos déchets domestiques sont composés de matière organique?

Les résidus alimentaires trouvent maintenant leur place dans votre bac brun!

Le détournement des résidus alimentaires des sites d'enfouissement permet aussi de réduire l'émission de gaz à effets de serre et de respecter les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.



Matériel fourni

Le bac de comptoir



Utilisation

Gardez-le à portée dans votre cuisine, que ce soit sur un comptoir, dans une armoire, au réfrigérateur ou au congélateur, afin d'y déposer les résidus alimentaires lorsque vous cuisinez ou après un repas.

Entretien

Lavez-le à la main avec de l'eau savonneuse.

Astuces

Mettez du papier journal ou du carton souillé avant d'y déposer les résidus alimentaires afin de le garder plus propre.

Congelez les matières animales pour réduire les odeurs.

Le bac brun de 45 L ou de 240 L



Utilisation

Videz-y régulièrement le contenu de votre bac de comptoir. Mettez votre bac roulant brun en bordure de rue (roues vers votre domicile) le mardi pour le secteur périphérique ou le jeudi pour le secteur centre.

Entretien

Lavez-le avec de l'eau savonneuse ou un détergent doux à l'aide d'un seau.

Le bac étant la propriété de la Ville, composez le 450 455-3371, option 3 si votre bac est endommagé ou perdu.

Astuces

Apposez du papier journal ou du carton souillé avant d'y déposer les résidus alimentaires afin de faciliter son entretien et pour éviter que les matières ne collent au fond du bac en hiver.

Fermez hermétiquement votre bac afin d'éloigner les animaux.

Entreposez le bac à l'ombre afin de réduire les odeurs.



Du bac à la terre

Collecte des résidus alimentaires



Donnez une 2^e vie à vos aliments.

Journées de la collecte
Mardi (secteurs 1, 4 et 5)
Jeudi (secteurs 2 et 3)
dès 7 h

Matières acceptées dans votre bac brun

Résidus alimentaires



Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre



Fruits ou légumes cuisinés ou non



Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles d'œufs et os



Marc de café et filtres, sachets de thé



Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix, écales



Nourriture pour animaux domestiques

Autres matières organiques

- ✓ Aliments liquides en petite quantité
- ✓ Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, etc.)
- ✓ Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- ✓ Serviettes de table, papiers essuie-tout*, papiers mouchoirs
- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments: assiettes de carton, boîtes de pizza, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- ✓ Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- ✓ Cendres froides

Matières refusées dans votre bac brun

Résidus verts (résidus de jardin)

- ⊘ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ⊘ Fleurs, plantes d'intérieur et restants d'empotage, incluant le sable et la terre
- ⊘ Branches

Matières indésirables refusées

- ⊘ Sacs de plastique (réguliers, biodégradables, compostables ou oxodégradables)
- ⊘ Vaisselle compostable
- ⊘ Déjections et litières d'animaux
- ⊘ Animaux morts ou parties d'animaux morts
- ⊘ Couches, serviettes sanitaires et tampons
- ⊘ Roche, gravier
- ⊘ Bouchons de liège

Résidus non compostables ou contaminés

- ⊘ Conteneurs et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur, ex: Tetra Pak®)
- ⊘ Soie dentaire, cure-oreilles, tampons démaquillants, lingettes humides
- ⊘ Chandelles
- ⊘ Sacs d'aspirateur et leur contenu
- ⊘ Médicaments et déchets biomédicaux
- ⊘ Résidus de construction, rénovation et démolition
- ⊘ Matières recyclables: plastique, verre**, métal
- ⊘ Objets électroniques
- ⊘ Résidus domestiques dangereux: huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint
- ⊘ Fibres sanitaires (papier essuie-tout, etc.) ayant été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)
- ⊘ Feuilles de sèche-linge et charpie

*Papiers essuie-tout et autres fibres sanitaires n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)

**VERRE : À ÉVITER ABSOLUMENT. Le verre s'avère être le contaminant le plus problématique dans les centres de compostage puisqu'il est impossible d'en retirer les petits fragments du compost mature.

